



PROJET PEDAGOGIQUE 2023

L'organisateur est la commune de Sulniac. L'accueil de loisirs est géré par un comité de pilotage constitué d'élus des 2 communes, Sulniac et Treffléan, qui définissent les orientations de la structure.

La structure :

L'accueil de loisirs est basé à Sulniac, « La P'tite Pom », route de Ker Avalen et occupe les mêmes locaux que l'accueil périscolaire. Il accueille les enfants de 3 à 11 ans des deux communes.

Horaires d'ouverture : de 7h15 à 19h00.

Accueil des familles entre 7h15 et 9h30 et entre 17h00 et 19h00.

Accueil à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Le projet éducatif de référence

Le projet éducatif du centre a été réalisé en 2003 par un comité de pilotage constitué de délégués à l'enfance de chacune des communes, de parents, d'animateurs, avec le soutien technique de la Direction Départementale de Cohésion Sociale et des Francas du Morbihan.

En concertation entre tous les partenaires éducatifs, la commune a fait le choix d'élaborer un Projet Educatif de Territoire en mai 2014 qui a été complété en septembre 2018 pour l'application du Plan Mercredi à l'accueil de loisirs.

Les intentions :

- Permettre à l'enfant d'être accueilli comme un individu au sein d'un groupe constitué.
- Rendre l'enfant acteur et responsable.
- Favoriser l'éveil de l'enfant.

Les objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques, élaborés par l'équipe d'animateurs permanents (animateurs et directrice), se définissent en fonction :

- Des intentions de l'organisateur (le projet éducatif).
- Des aspirations, compétences et valeurs éducatives des membres de l'équipe d'animation.
- Des besoins des familles.
- Des moyens mis à disposition.

La volonté générale de l'équipe d'animation est de ne pas créer de clivage entre les différentes tranches d'âge et de permettre aux enfants d'évoluer librement au sein de l'organisation de l'accueil de loisirs : des « ponts » ou « passerelles » sont donc fréquemment proposés entre les 3/5 ans et les 6/11 ans. Des projets particuliers pour les 9/12 ans (les 9/11 ans de l'accueil de loisirs et les 10/12 ans de la maison des jeunes) sont également initiés pendant les vacances.

Le rôle de l'équipe est de réunir, au travers de la vie quotidienne et des activités, les conditions nécessaires au développement de l'enfant. Dans le respect de la réglementation, des règles de sécurité et des intentions de l'organisateur, l'équipe souhaite:

- ① **Permettre à l'enfant d'être accueilli comme un individu au sein d'un groupe constitué :**
 - Respecter le rythme de l'enfant en tenant compte du groupe.
 - Prendre en compte et respecter la singularité de chaque enfant.
 - Permettre à l'enfant de s'intégrer, de créer et développer des relations au sein du groupe.
- ② **Rendre l'enfant acteur et responsable :**
 - Favoriser les relations respectueuses basées sur la tolérance.
 - Permettre à l'enfant de choisir le contenu de son temps.
 - Permettre à l'enfant de prendre des responsabilités en fonction de ses choix et du collectif.
- ③ **Favoriser l'éveil de l'enfant :**
 - Stimuler l'intérêt de l'enfant.
 - Favoriser la découverte de soi, des autres et de son environnement.
 - Permettre à l'enfant d'identifier, de découvrir et de développer ses capacités et ses connaissances.

L'équipe veillera au développement du respect mutuel (enfants/enfants, enfants/animateurs, animateurs/animateurs).

Au travers des différents temps de la journée de l'enfant, l'équipe permanente d'animation a élaboré des **objectifs opérationnels** et des **moyens d'actions** permettant la mise en œuvre des intentions de l'organisateur. Ce dispositif est complété par l'ensemble des animateurs de l'été au cours d'un regroupement général.

Des critères généraux d'évaluation sont définis à travers les moyens d'actions du projet pédagogique. Ils permettent d'évaluer globalement le dispositif établi.

L'évaluation de l'activité est établie à l'issue de chaque activité avec les enfants et les animateurs.

L'évaluation de la journée est faite au cours de la réunion d'équipe au moyen de fiches d'évaluation reprenant les différents temps d'accueil.

Des ajustements pourront être décidés au cours de l'année par l'équipe d'animation au vu des expérimentations.

Le projet de fonctionnement

Il est élaboré en 2 versions (été - mercredis et petites vacances scolaires) par l'équipe de direction et enrichi par les intentions de l'équipe d'animation. Son objectif est d'informer l'animateur sur ses différentes missions. Il permet de répondre à toutes les questions concernant l'organisation générale de l'accueil. Il est à la disposition des familles durant les temps d'accueil (7h15 - 9h30 et 17h -19h).

Les données spatiales et humaines de la commune

- Sulniac est une commune rurale de 3678 habitants.
(472 enfants accueillis dans les 3 écoles de la commune - rentrée 2019)
- Treffléan est une commune rurale de 2324 habitants.
(213 enfants accueillis dans les 2 écoles de la commune - rentrée 2019)

Les 2 communes, situées dans la 2^{ème} couronne de Vannes Agglo, sont en développement et les nouveaux arrivants sont majoritairement des jeunes familles.

L'accueil de loisirs est basé à Sulniac. Il appuie son projet sur les richesses du territoire : à 20 minutes de l'océan, à 15 minutes de Vannes, dans un milieu rural offrant un cadre agréable et un paysage varié, la commune dispose de tous les commerces, services de proximité et d'une vie associative riche.

Espaces utilisés par l'accueil de Loisirs

L'accueil de loisirs est situé dans les locaux de La P'tite Pom :

- 3 salles d'activités.
- 1 salle de motricité.
- Une salle dédiée aux arts plastiques.
- Une cuisine pédagogique.
- 2 salles de sieste.
- 1 espace « temps calme ».
- Une salle de restauration.
- 1 salle « animateurs ».
- Une réserve pédagogique.
- 2 bureaux (direction et coordination des services).
- 1 hall d'accueil, 1 petit préau couvert, 1 cour, des « coins » espaces verts.
- 1 atrium.

Espaces utilisables hors du site ALSH

- Ressources de l'environnement.
- Structures communales de Sulniac (sous réserve de disponibilité) : parc de jeux à proximité, complexes sportifs, médiathèque avec espace informatique et espace ludothèque, maison des associations (2 grandes pièces).
- Structures communales de Treffléan : utilisables dans le cadre de projets spécifiques (sorties).

Le matériel pédagogique (en partie mutualisé avec l'accueil périscolaire).

- Différentes fournitures pour activités manuelles variées : peinture, terre, plâtre, cartonnage, tissus, accessoires, matériaux de récupération...
- Fournitures pour jeux de socialisation : jeux de société, jouets, jeux de construction, poupées, maquillage, déguisements, livres, tapis de sol, baby-foot...
- Matériel pour des jeux sportifs, éveil corporel, jeux d'extérieurs : ballons, jeux de boules, jeux de raquettes, parcours de motricité, vélos et trottinettes...

Un accès Internet est à la disposition des animateurs dans les salles d'activités et dans l'espace animateurs.

Les données financières

- Budget prévisionnel 2020 (consultable auprès de la direction).

Le règlement intérieur

Il a été établi par les 2 communes organisatrices à destination des familles et permet d'informer sur :

- Le fonctionnement de l'accueil de loisirs.
- Les relations entre le centre et les parents.
- Les modalités d'accueil et la facturation.

Les mesures envisagées pour l'accueil des mineurs atteints de troubles de santé et/ou d'un handicap

- Le règlement intérieur demande aux familles de prendre rendez-vous avec l'équipe de direction qui évalue les mesures nécessaires à prendre en compte pour l'accueil de l'enfant et l'organisation du service.
- Des modalités d'accueil sont établies et validées par l'ensemble des parties : la famille, le médecin et les intervenants éventuels, la Protection Maternelle Infantile ou la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, l'organisateur et la direction de l'accueil de loisirs.
- L'organisateur s'engage à accueillir l'enfant si toutes les conditions nécessaires à son bien-être et à sa sécurité sont réunies.
- Des échanges réguliers avec les familles sont organisés.

L'ACCUEIL

Finalité	Objectifs opérationnels	Moyens d'actions	Moyens d'évaluation
①	<p>Proposer des horaires d'accueil échelonnés.</p> <p>Proposer des espaces favorisant un démarrage ou une fin de journée en douceur, adaptés aux envies et besoins des enfants.</p> <p>Répartir les animateurs pour permettre la prise en charge rassurante des enfants tout en assurant l'accueil des parents : les animateurs sont à l'écoute des enfants et parents.</p> <p>Proposer des espaces favorisant la communication entre les différents enfants (toute tranche d'âge confondue) et permettant aussi aux enfants de s'isoler.</p>	<p>Matin 7h15-9h30 midi 12 h et 13h soir 17h-19h00 Arrivées et départs échelonnés des animateurs.</p> <p>Ouverture et fermeture progressive des espaces et répartition des animateurs. Proposition de jeux en extérieur et de différents jeux en intérieur selon le nombre d'animateurs.</p> <p>1 ou 2 animateurs en charge de l'accueil des familles et des animateurs prenant en charge les enfants sur les différents espaces. Tous les animateurs ont la liste des enfants présents ainsi que les informations sanitaires. Les informations concernant la vie des enfants sont notées sur un cahier de liaison. Organisation d'une rencontre avec les parents 1 ou 2 fois au cours de l'année.</p> <p>Aménager des "coins" à l'échelle des enfants: lecture, jeux de société, jeux de construction, espace sportif... favorisant les relations et permettant aux enfants de commencer/finir leurs journées à leurs rythmes.</p>	<p>Vérifier l'étalement des arrivées et départs des enfants (cahier de signature) et la concordance avec les présences des animateurs.</p> <p>Vérifier si l'utilisation des espaces et des jeux proposés est cohérente et si la répartition enfants/animateurs est équilibrée.</p> <p>Récolter les impressions des parents - convivialité. Ambiance générale.</p> <p>Etre attentif à la motivation des enfants pour la préparation du goûter parents. Constater l'instauration de dialogues avec les familles au cours des rencontres.</p> <p>Etre attentif au comportement des enfants à leurs arrivées et départs. Vérifier la répartition des enfants dans les différents espaces, le volume sonore et repérer les enfants trop souvent isolés.</p>
②	<p>Inciter les enfants à respecter les jeux et matériels à leur disposition.</p> <p>Proposer un temps d'échanges permettant aux enfants de s'exprimer au sein du groupe.</p>	<p>Limiter le nombre de jeux disponibles et organiser des rotations. Inciter les enfants à ranger au fur et à mesure. Rangement collectif à la fermeture des espaces. L'animateur accompagne les enfants dans le rangement.</p> <p>Au démarrage de la journée, proposer un "encas" préparé avec des enfants volontaires, faire l'appel et initier des échanges: discussion informelle, règles de vie, propositions et choix des activités : expression de chacun (enfants et animateurs).</p>	<p>Vérifier "l'état" de la salle pendant et à la fin du temps de garderie.</p> <p>Constater les échanges et la cohésion de groupe. Vérifier que les animateurs puissent répondre aux envies des enfants.</p>

<p>③</p>	<p>Permettre aux enfants de se rendre à leurs activités extra scolaires du mercredi à des heures non conformes aux horaires établis.</p> <p>Proposer des espaces de jeux et d'échanges entre enfants toutes tranches d'âge confondues.</p>	<p>Les informations concernant les départs et les retours des enfants sont sur les listes des animateurs: animateurs attentifs aux enfants partant et revenant dans le groupe et adaptation du programme d'activités.</p> <p>1 animateur au minimum par espace restant attentif aux envies des enfants et initiant les échanges : l'animateur est force de proposition. Différents jeux et espaces en autonomie : jeux de société, livres, jeux de construction, d'imitation... tout en veillant à ce que le matériel soit adapté à l'âge des enfants.</p> <p>Par la mutualisation des groupes, permettre la découverte de nouveaux jeux, nouvelles relations. L'animateur met à la disposition des enfants des ateliers spécifiques à utiliser en autonomie et restant à leur disposition tout au long de la journée.</p>	<p>Vérifier l'utilisation de ce dispositif par les familles. Relever les défauts d'organisation.</p> <p>Noter les enfants ayant des difficultés d'intégration spécialement sur ce temps.</p> <p>Etre attentif au mélange des différentes tranches d'âge. Noter les nouvelles relations, les apprentissages de jeux aux plus petits par les plus grands.</p> <p>Constater l'intérêt des enfants.</p>
----------	--	--	---

L'ACTIVITE

Finalité	Objectifs opérationnels	Moyens d'actions	Moyens d'évaluation
①	<p>Proposer des activités correspondant aux besoins et rythmes des enfants.</p> <p>Instaurer un climat de confiance.</p> <p>Initier des projets communs.</p>	<p>Programmes adaptés à la tranche d'âge avec différents projets - répartition équilibrée entre activités manuelles et sportives, en tenant compte de la composition du groupe, des effectifs enfants/animateurs, de la météo et de la fatigue des enfants.</p> <p>Les enfants peuvent ne rien faire, jouer seuls ou avec leurs copains.</p> <p>Doser la présence de l'adulte en fonction de l'âge et des besoins des enfants.</p> <p>Animateur disponible pour répondre aux envies des enfants.</p> <p>Proposer des activités collectives.</p> <p>Selon les envies des enfants et en fonction de l'organisation du service, permettre la mutualisation des 2 tranches d'âges.</p>	<p>Vérifier la pertinence de la programmation pendant la réunion d'équipe (activités menées, fatigue des enfants).</p> <p>Observation des enfants (fatigue, motivation,...).</p> <p>Vérifier que les enfants s'expriment librement, bien être et ambiance générale.</p> <p>Noter la fréquence et les circonstances des propositions de regroupement.</p> <p>Constater les échanges entre enfants, les nouvelles relations.</p>
②	<p>Proposer une activité et un libre choix des enfants sur chaque temps.</p> <p>Permettre aux enfants de participer ou non à l'activité et de définir leurs rôles dans le projet.</p> <p>Inciter les enfants à participer au rangement du matériel.</p> <p>Favoriser l'entraide.</p>	<p>Proposition de 2/3 activités au choix (selon effectifs/nombre d'animateurs).</p> <p>L'animateur est force de proposition.</p> <p>Jeux en libre-service, en nombre limité.</p> <p>L'animateur répond aux envies des enfants.</p> <p>Définir des espaces de rangements matérialisés et adaptés aux enfants.</p> <p>Instaurer des règles de vie (après une activité, on range).</p> <p>Responsabiliser les enfants en leur attribuant des tâches et des rôles : préparation du matériel nécessaire à l'activité choisie.</p> <p>L'animateur initie le dialogue, l'écoute, le partage de savoir-faire entre les enfants.</p>	<p>Adaptabilité des animateurs.</p> <p>Constater que les enfants font leurs propres choix et n'agissent pas en fonction du groupe.</p> <p>Observer l'utilisation des jeux en libre-service.</p> <p>Vérifier que les espaces de rangement sont adaptés aux enfants.</p> <p>Vérifier le rangement après les activités.</p> <p>Vérifier l'implication et la participation active de chaque enfant.</p> <p>Ambiance générale.</p>

③	Donner envie aux enfants de participer aux activités proposées.	Installation d'une table à thèmes à l'accueil pour présenter les activités.	Constater le nombre d'enfants participant aux activités.
	Permettre aux enfants d'expérimenter des techniques et matériaux différents.	Sensibiliser les enfants à l'activité proposée: présentation, dialogue et incitation, présentation d'un modèle,...	
	Permettre aux enfants d'expérimenter des techniques et matériaux différents.	Proposer des activités permettant la découverte: sciences, culture, environnement, éveil sensoriel, expression, motricité.	Vérifier la variété des propositions d'activités.
	Permettre aux enfants d'expérimenter des techniques et matériaux différents.	Rotation des animateurs.	Noter les différents projets à long terme.
	Permettre aux enfants de s'ouvrir au monde qui l'entoure.	Proposer des activités "à long terme" permettant l'investissement des enfants.	
	Permettre aux enfants de s'ouvrir au monde qui l'entoure.	Proposer différents types de projets : individuel, collectif, de coopération, actions intergénérationnelles, activités extra scolaires des mercredis, en lien avec les évènements communaux.	Vérifier la diversité des propositions d'activités.
Permettre aux enfants de s'ouvrir au monde qui l'entoure.	Favoriser la mixité (ethnique, culturelle, filles et garçons). Proposer des regroupements autour d'activités spécifiques pour les 9/11 ans de l'ALSH et les 10/12 ans de la maison des jeunes: 1 journée par période de vacances.		
Exploiter les richesses et les ressources de la commune.	Favoriser la découverte de l'environnement naturel, et des différents espaces disponibles (salle de sports, médiathèque, boulodrome) en fonction des capacités des enfants.	Noter le nombre d'activités extérieures réalisées et le lieu de l'action.	
Exploiter les richesses et les ressources de la commune.	Proposer des activités à sensations, adapter les objectifs en fonction du niveau des enfants.	Noter la fréquence de ce type de proposition.	
Permettre aux enfants de repousser leurs limites et accompagner l'échec éventuel.	Dédramatiser l'échec, positiver les difficultés rencontrées.	Observer les évolutions des enfants (confiance en soi, bien être).	
Permettre aux enfants de repousser leurs limites et accompagner l'échec éventuel.	Permettre l'expression des enfants (échange, écoute) et les accompagner dans leurs projets créatifs.	L'enfant arrive-t-il à se mettre en valeur?	
Mettre en valeur le savoir-faire des enfants et favoriser le développement de l'imaginaire.	Laisser les enfants faire leurs propres expérimentations: patouille, parcours de motricité imaginé par les enfants, jeux de rôles.	L'enfant arrive-t-il à faire ses propres choix ?	
Mettre en valeur le savoir-faire des enfants et favoriser le développement de l'imaginaire.	Proposer des modèles d'activités non aboutis : laisser l'enfant créer, inventer.		

LE REPAS

Finalité	Objectifs opérationnels	Moyens d'actions	Moyens d'évaluation
①	<p>Proposer des temps, espaces et matériels adaptés aux enfants.</p> <p>Permettre aux enfants de prendre leur temps pour manger.</p> <p>Respecter les particularités alimentaires des enfants.</p> <p>Favoriser la convivialité, initier des échanges avec les enfants et agir sur le volume sonore.</p>	<p>Séparation des 3/4 ans et 5/11 ans, tables spécifiques pour les 5 ans. Les animateurs sont répartis dans les salles. Temps de repas : de 12h à 13h.</p> <p>Respecter les horaires. Doser les temps d'attentes entre les plats.</p> <p>Les animateurs et le cuisinier connaissent les particularités alimentaires des enfants.</p> <p>Laisser le libre choix aux enfants de leurs copains de table (3/4 ans, 5 ans et 6/11 ans séparés). Les animateurs mangent avec les enfants et génèrent des échanges. Favoriser la mixité entre les écoles/communes. Etre attentif à l'intégration des enfants arrivant à 12h et 13h. Rappel des règles de vie spécifiques à ce temps. Les animateurs occupent des places stratégiques (visibilité et interaction). Utilisation d'outils pour réguler le volume sonore.</p>	<p>Ambiance générale : bruit, mouvements. Vérifier le respect des horaires.</p> <p>Vérifier le rythme du repas : temps entre chaque plat, débarrassage, énervement des enfants.</p> <p>Vérifier la pertinence du dispositif.</p> <p>Constater les nouvelles relations. Vérifier la mixité (filles, garçons, entre écoles et communes) et le comportement des enfants. Observer la qualité de l'accueil.</p> <p>Vérifier l'ambiance générale. Vérifier les places occupées par les animateurs.</p>
②	<p>Sensibiliser à l'équité et éviter le gaspillage.</p> <p>Favoriser l'entraide et la participation de l'enfant à la vie collective.</p>	<p>Les enfants expriment leurs goûts auprès de l'animateur qui les sert en conséquence mais sans excès.</p> <p>Selon le temps disponible, solliciter les plus grands à apporter de l'aide dans l'organisation générale. 3/4 ans: des 6/11 ans volontaires viennent prendre leurs repas avec les 3/4 ans et apportent leur aide : service, débarrassage.</p>	<p>Vérifier l'utilité et la pertinence du dispositif. Constater le gâchis éventuel.</p> <p>Noter l'implication des enfants dans l'organisation générale.</p>
③	<p>Proposer des menus variés et équilibrés.</p> <p>Favoriser l'autonomie des enfants.</p>	<p>Inciter à goûter mais ne pas forcer les enfants à finir leurs assiettes. Afficher les menus à la vue des enfants et présenter le menu du jour avant le repas. 5/11 ans: les enfants débarrassent leurs plateaux au self (table par table). Des enfants volontaires vident les pichets d'eau.</p>	<p>Constater l'évolution des enfants.</p> <p>Noter les évolutions de comportement alimentaire.</p> <p>Constater l'implication active des enfants.</p>

LE REPOS

Finalité	Objectifs opérationnels	Moyens d'actions	Moyens d'évaluation
①	<p>Proposer des temps et des lieux de repos en fonction des besoins des enfants.</p> <p>Connaître les singularités de chaque enfant.</p> <p>Proposer des repères temps.</p> <p>Aménager l'espace pour permettre la création de petits groupes.</p>	<p>3/4 ans : sieste de 13h15 à 15h15 (13h/13h15 : histoire/musique,...). 5 ans : temps calme de 13h15 à 14h30 pouvant permettre l'endormissement. 6/11 ans : de 13h à 14h15: réunions d'enfants en 2 groupes (détente et communication) - 2 propositions d'activités.</p> <p>3/5 ans : repérer les enfants dormeurs/non dormeurs et informer les familles. Etre attentif aux particularités des enfants (nouveaux venus, enfants agités) et les placer stratégiquement en fonction de leurs besoins. 6/11 ans : Proposer des espaces permettant le repos des enfants. les animateurs sont attentifs au groupe et font des propositions adaptées. L'enfant peut rejoindre la salle de sieste.</p> <p>Créer des rituels. Respecter les horaires.</p> <p>3/5 ans : 1 ou 2 salles de sieste/1 salle « temps calme ». 6/11 ans : coins thématiques et salle de motricité pour repos allongé.</p>	<p>Constater le temps d'endormissement des 3/4 ans et l'endormissement éventuel des 5 ans.</p> <p>Pertinence des activités proposées par rapport au moment.</p> <p>Mise en place d'un cahier de liaison pour la transmission d'informations (familles et équipe).</p> <p>Constater l'état de fatigue des enfants en fin de journée.</p> <p>Constater le bien être de l'enfant.</p> <p>Ambiance générale.</p>
②	<p>Proposer des méthodes selon la tranche d'âge et le mode de repos.</p> <p>Permettre aux enfants de choisir leur espace de jeu.</p> <p>Inciter chaque enfant à respecter le repos des autres.</p>	<p>3/5 ans : créer des ambiances: musique, histoire... 5 ans : présentation de l'organisation du temps calme. Après 14h30, les enfants réveillés peuvent se lever et rejoindre leur groupe. 6/11 ans : leur permettre de s'approprier ce temps pour leurs envies et besoins (jeux personnels, circuits, constructions) tout en veillant à la quantité de matériel utilisé et au temps nécessaire à la réalisation. Animateur disponible pour répondre aux envies des enfants et garant du respect des règles de vie.</p> <p>Instaurer des règles communes avec les enfants, les faire respecter. Permettre aux 6/11 ans d'avoir un réel temps de repos (temps allongé si besoin).</p>	<p>Vérifier que les différentes méthodes proposées incitent au repos.</p> <p>Comment l'enfant s'approprie-t-il ce temps ? Vérifier la disponibilité de l'animateur. Vérifier le degré de sollicitation des enfants.</p> <p>Noter le comportement des enfants (bruits, chahuts, chuchotements, calme).</p>
③	<p>Favoriser l'autonomie.</p>	<p>3/5 ans : Avant le repas, les enfants vont déposer leurs doudous sur leur lit. Les enfants vont aux toilettes, enlèvent leurs chaussures avec l'aide éventuelle de l'animateur. 6/11 ans : Possibilité de finir les activités du matin. L'animateur est disponible pour les enfants et les soutient dans la découverte de nouvelles activités. Mise à disposition de jeux de société suscitant leur intérêt, de livres et d'activités manuelles simples. Laisser les liens se tisser.</p>	<p>Constater l'évolution de l'autonomie des enfants. Ambiance générale. Constater les nouvelles relations.</p>

LE GOÛTER

Finalité	Objectifs opérationnels	Moyens d'actions	Moyens d'évaluation
①	<p>Permettre aux enfants de prendre leur temps pour manger.</p> <p>Favoriser la convivialité et les échanges.</p>	<p>Respect des horaires : fin du goûter à 16h45 maximum.</p> <p>Selon les effectifs et la météo, mutualiser les groupes et organiser le goûter à l'extérieur. Libre choix de ses voisins de table. Bilan de la journée. Proposer des chansons, des devinettes,...</p> <p>Méthode de distribution respectueuse des enfants et de l'alimentation : présentation du contenu du goûter, distribution bienveillante. Afficher le menu des goûters à la porte de la salle de restauration.</p>	<p>Ambiance générale : volume sonore, mouvements.</p> <p>Constater les nouvelles relations, la création de nouveaux groupes.</p> <p>Comportement du groupe d'enfants.</p>
②	<p>Eviter le gaspillage.</p> <p>Permettre aux enfants de s'investir dans les actes de la vie quotidienne.</p>	<p>Règles clairement énoncées : quantité et contenu d'un goûter. Repérer les enfants ayant tendance à se servir en trop grosse quantité par rapport à leur appétit.</p> <p>Les enfants aident au service et desservent les tables. 1 animateur accompagne 1 groupe d'enfants volontaires pour nourrir les animaux de la mini-ferme avec les déchets alimentaires de la journée.</p>	<p>Noter le gaspillage.</p> <p>Noter l'implication des enfants et l'évolution de leur autonomie.</p>
③	<p>Susciter l'éveil au goût.</p> <p>Sensibiliser les enfants à l'équilibre alimentaire.</p>	<p>Proposer des ateliers cuisine pour diversifier les choix et pour inciter les enfants à découvrir de nouvelles saveurs.</p> <p>Grille de goûters établis par 1 diététicien (Armonys) en fonction des menus du midi – proposition de pommes à chaque goûter.</p>	<p>Noter la fréquence des ateliers cuisine, la diversité proposée.</p> <p>Observer l'évolution du comportement alimentaire des enfants.</p>

LES REUNIONS D'EQUIPE

Finalité	Objectifs opérationnels	Moyens d'actions	Moyens d'évaluation
1/2/3	Evaluer les actions menées.	Analyse de la programmation.	Rapprocher et analyser les activités prévues des activités réalisées.
	Réguler les relations d'équipe.	Bilan organisationnel et relationnel de la journée: ressenti de chaque animateur. Transmission d'informations (enfants et familles) pouvant concerner l'ensemble des animateurs.	Vérifier la pertinence de l'organisation. Ambiance générale de la réunion.
	Préparer les actions à venir.	Les animateurs absents peuvent s'informer du contenu de la réunion en consultant le cahier de réunion et préparer leurs activités sur un temps additionnel (1h). Transmission d'informations organisationnelles: sorties, temps forts, nouvelle répartition animateurs et activités... Programmation et préparation des activités à venir.	Vérifier l'utilité du cahier de réunion. Vérifier la qualité de l'organisation générale au bilan suivant.